

Votre guide : Sylvain Dussans
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : sylvain@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 82 94 14 83



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Stage photo Mont Blanc – France

Photographiez la montagne de jour comme de nuit



Durée : 3 jours.

Lieu du séjour : France – Haute Savoie.

Nombre de participants : Minimum 2 – maximum 6.

Tarif : 490€.

Dates 2024 : Du lundi 19 au mercredi 21 août et du jeudi 22 août au samedi 24 août.

Thématiques : paysages – montagnes – photo de nuit.

Début de prise en charge : parking de la Flégère, Chamonix Mt Blanc J1 à 10:30.

Fin de prise en charge : parking du Merlet, Les Houches J3 vers 15:00/16:00.

Présentation du séjour

Plus haut sommet d'Europe, le Mont Blanc trône tel un roi entouré de sa cour de sommets et de cimes englacés. Juste en face, le massif des Aiguilles Rouges offre un promontoire parfait pour saisir ces montagnes dans toute leur majesté. Au cours de 3 journées en altitude, nous profiterons des refuges de montagne pour profiter au mieux des lumières du crépuscule et de l'aube, voir nous adonner aux joies de la photo de nuit, sous la voûte céleste. Et qui sait si les bouquetins, ou un chamois, plus farouche, ne viendront pas nous rendre visite ?

Les apports photo

Durant ce stage, nous aborderons les notions techniques pour réussir vos photos de paysages de montagnes. Exposition, gestion de la lumière, utilisation des filtres, fusion d'images, etc. Nous passerons également du temps à réfléchir sur le cadrage et la composition de l'image, en nous questionnant sur ce que nous voulons montrer et ce que nous souhaitons laisser hors-champ.

L'avis de votre guide

« Plusieurs petits lacs et de nombreuses gouilles ponctuent le massif des Aiguilles Rouges. Perchés en balcon au-dessus de l'agitation chamoniarde, ils offrent des miroirs idylliques pour composer nos photographies du Mont Blanc, de l'Aiguille Verte et des dizaines de sommets, tous plus ou moins mythiques dans l'histoire de l'alpinisme. L'expérience de la nuit en montagne, dans sa simplicité, nous procure un sentiment de reconnexion à la nature. Les refuges apportent ce petit supplément de confort chaleureux. Trois journées et deux nuits pour se perfectionner en photo de paysage, mieux maîtriser son matériel, affuter son regard et surtout laisser s'exprimer sa créativité. »

Sylvain Dussans

Votre guide

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études. Grand voyageur, il n'en demeure pas moins attaché à « ses » Alpes natales.

Vous aimerez

- L'encadrement par un guide photographe et accompagnateur en montagne, formé pour votre sécurité
- Les sites sélectionnés pour la qualité de leurs points de vue
- Le confort sobre mais chaleureux des refuges, exceptionnellement bien placés
- La beauté du ciel étoilé.



Votre voyage jour par jour

Jour1 – Rendez-vous à 10:30 sur le parking du téléphérique de la Flégère. Nous économisons nos jambes en empruntant les remontées mécaniques jusqu'à l'Index, à presque 2400 m. Après l'installation au refuge en début d'après-midi, nous passons le reste de l'après-midi sur place à étudier les possibilités de cadrages et les techniques à mettre en œuvre pour réussir nos photos au crépuscule, car alors la lumière évolue très vite et ce temps de préparation et de prévisualisation est crucial. A la nuit tombée, nous reprenons nos boîtiers pour s'essayer à l'astrophotographie. Hébergement : refuge du Lac Blanc | Repas : repas du soir

Jour 2 – Lever avant l'aube et forts de notre préparation de la veille, nous profitons du site du Lac Blanc au lever de soleil, avant de prendre une bonne boisson chaude et un petit déjeuner. Puis nous nous remettons tranquillement en marche pour rejoindre la gare supérieure de la télécabine de la Flégère, qui nous porte dans la vallée. Un court trajet vers les Houches et le parking du Merlet, d'où nous débuterons notre randonnée pour rejoindre le refuge de Bellachat (environ 750m de dénivelé). Ce petit refuge est littéralement perché face au Mont Blanc et de sa terrasse, la vue est déjà superbe. Nous profitons du reste de l'après-midi pour repérer les environs du refuge et les petits points d'eau offrant de bons premiers plans pour nos photos au coucher de soleil. Ce secteur de Carlaveyron est très inspirant. Hébergement : refuge de Bellachat, en dortoir | Repas : petite déjeuner au Lac Blanc, repas du soir à Bellachat

Jour 3 – Séance photo à l'aube puis bon petit-déjeuner au refuge. En milieu de matinée, nous remettons le sentier sous nos pas pour rejoindre le Merlet en passant par l'Aiguillette des Houches et les chalets de Chailloux. Cet itinéraire permet de traverser de beaux alpages tout en offrant de nouvelles perspectives. Retour en milieu d'après-midi au parking du Merlet. Repas : petit déjeuner au refuge.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du stage. Nous vous rappelons que vous devez être en parfaite santé. A certains endroits de ce voyage, une évacuation d'extrême urgence peut se révéler difficile.

Conditions du séjour

Hébergement :

Refuges de montagne (dortoir collectif)

Repas : Fournis par votre guide ou le refuge les soir de J1 et J2 ainsi que J2 et J3 au matin.

Condition physique : Ce séjour se déroule en montagne et nécessite 4 à 5h/jour de marche sur sentier, avec 600 à 800m de dénivelé, en portant son matériel photo et quelques effets personnels.

Climat : En ce début d'été, les journées sont généralement douces, il suffit de quelques nuages pour que les températures descendent brusquement. Nous serons un peu au-dessus de 2000 m d'altitude et les nuits sont fraîches. En général les températures s'échelonnent entre 20 et 5°C.

Argent personnel : Les refuge ne prennent pas la CB, prévoir donc un peu de liquide.



Préparer votre séjour

Documents

- carte d'identité & contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage pour stocker quelques affaires de rechange (dans le véhicule)

- un sac à dos mini 45/50l pouvant contenir le matériel photo, de bivouac et un peu de nourriture.

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries de rechange
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectif 70-200mm et grand-angle)
- trépied
- gourde de 1,5l
- lunettes de soleil
- crème solaire
- lampe frontale
- bâtons de marche

Vêtements

- polaire chaude
- t-shirts
- pantalon de randonnée
- chaussures adaptées à la marche
- doudoune légère si vous êtes frileux
- veste imper-respirante type Goretex®
- chapeau, gants et bonnet léger

Couchage

- un sac à viande (drap de sac) léger obligatoire

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez son médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général au regard de ce stage. Merci de nous signaler toute condition connue pouvant nécessiter une adaptation du voyage (allergies, traitements..). Vous possédez une pharmacie personnelle avec vos médicaments habituels et de quoi soigner de petits bobos.

Informations pratiques

Tarif : 490€.

Le tarif comprend :

- Les repas du soir de J1 et J2 ainsi que le petit déjeuner de J2 et J3
- L'encadrement par un photographe professionnel et accompagnateur en montagne
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour
- Les tickets des remontées mécaniques Flégère/Index

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur les lieux du stage
- Les picnics de J1, J2 et J3
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les visites non inscrites au programme
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »



Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais

d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de

retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,

- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie:

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

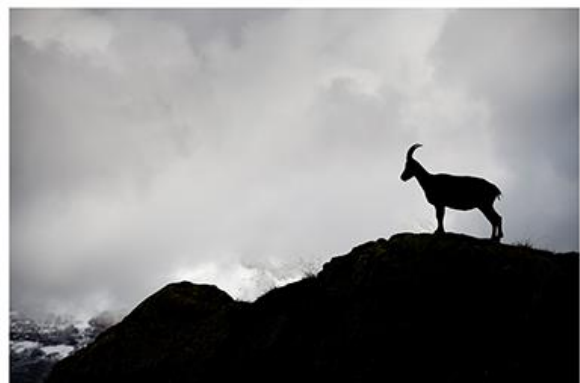
Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes

bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.





LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 25 Juillet 2023